

France

Published on Syngenta France (<https://www.syngenta.fr>)

[Accueil](#) > Noctuelle ponctuée



Noctuelle ponctuée  
*Mythimna unipuncta*

## Insectes

## **Adulte**

Papillon de 3,5 cm d'envergure, ailes antérieures brunes marquées d'une petite tache blanche.

## **Larve**

Chenille de 3,5 cm de long à corps jaune ou gris vert.

## **Cycle de développement**

3 générations par an.

La première génération de papillons (issus d'insectes ayant hiverné au stade larvaire) arrivent en mai-juin.

La deuxième génération vole en juillet-août et donne des larves, les plus nuisibles, qui commettent des dégâts en août-septembre.

La troisième génération de papillon vole en septembre-octobre et donne les larves qui hivernent jusqu'au printemps suivant.

## **Dégâts**

Les dommages sont provoqués par les chenilles de la deuxième génération : limbes dévorés par les bords ne laissant parfois que la nervure centrale.

Sur maïs, les risques d'attaque sont liés à l'état d'enherbement des parcelles.

Les soies et les grains en formation au bout de l'épis sont parfois consommés.

## **Mesures prophylactiques**

- Intervenir dès les premiers dégâts.
  - Traiter tôt le matin sur les larves jeunes.
-